

JOURNAL DE WATERLOO

"TOUJOURS ET PARTOUT FIDELE."

J. A. CHAGNON,

(Bureaux et Ateliers: Rue Foster.)

PROPRIETAIRE.

ANNONCES: Première insertion... 10 centins la ligne...

ABONNEMENTS: Canada et Etats-Unis, 1 an... \$1.00...

CARTES D'AFFAIRES

- AVOCATS: Chs. Thibault, Ecr. J. A. Jacques, Ecr. D. Darby, B. C. L. Arthur Giroux, L. L. B. H. Thos Duffy.

- NOTAIRES: Louis Jodoin, Ernest E. de Varennes, P. J. S. Peltier, Dozois & L'Ecuyer.

- MÉDECINS: Dr J. D. Page, Dr J. F. R. C. Phelan, Dr Wolfréd P. Nelson, P. Ledoux, Napoleon Hudon, Onesime Joyal.

- DIVERS: P. Ledoux, Napoleon Hudon, Onesime Joyal.

ST JACOBS OIL LE GRAND REMÈDE CONTRE LA DOULEUR GUÉRIT: RHUMATISME, NEURALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO...

EN GARDE Myrtle Navy T. & B. NUL autre VERITABLE

PACIFIQUE CANADIEN Excursion au Nord-Ouest ET RETOUR Pour le temps de la moisson.

CENTRAL VERMONT Depuis dimanche, 17 Juillet 1892, les convois circulent comme suit:

W. M. FESSENDEN, PERILLANTIER ET PLÔMBIER: ÉTABLISSEMENT - ANCIENNE MAISON BOUCHARD - PRÈS DU - CARRE DU DEPOT

FEUILLETON

LA TOUR DES MAURES

Le prince Murani et Madaillan n'avaient pas à redouter les violences de MM. de Saint-Subran; retirés à Puymerol, ils s'occupaient de la culture...

par Madaillan eut donné tort à ce dernier, le sentiment public se modifia; on alla jusqu'à parler de folie subite, et on ne nomma plus l'intendant.

— Ecoutez moi donc! Madaillan indigné et perdant patience. Au lieu de lui répondre, elle se mit à pousser des cris, afin d'appeler ses voisins.

— Ah! l'idiote! se dit Madaillan. Elle va maintenant accuser la vilaine contre moi.

— C'est qu'elle a la tête un peu près du bonnet, la vieille! dit une voix. Ce mot mit un terme à l'incident, et la modiste ne fut pas payée de ses frais d'imagination.

A continuer. Dans toutes les provinces l'accroissement de la grippe cause beaucoup d'alarmes...



Journal de Waterloo

Jeu. 11 Aout 1892.

Après les incendies, voilà maintenant les épidémies qui se déclarent à Terrebonne. La diphtérie fait présentement de grands ravages dans l'île.

Contrairement à ce qui a été annoncé, M. T. A. Bernier n'a pas été heureux aux dernières élections générales du Manitoba. Son adversaire, M. Jérôme, a triomphé par 57 voix.

Nous avons reçu par la malle un magnifique album publié sous la direction de l'agent général des passagers du C. P. R. Il a pour titre et sous-titre: La nouvelle route pour l'Orient, à travers les Montagnes, les prairies et les rivières du Canada. C'est toute beauté de voir les gravures contenues dans cet album.

Nos remerciements à qui de droit. Les apparences de la récolte au Manitoba sont magnifiques et ne le cèdent en rien aux années précédentes. Pas de gelées ou autres fléaux de l'agriculture. Les nouveaux habitants, amenés depuis l'automne dernier en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, ont cassé 900 arpents de terre. Ils ont semé en avoine, 700 mts; orge, 559 do; patates, 350 do, sans compter au-delà de quatre cents mts de blé semés dans de la terre déjà labourée.

A une séance du cabinet qui eut lieu samedi à Ottawa, il a été décidé d'abolir la remise de 18 cents par tonne sur le grain expédié à Montréal par les canaux canadiens. De plus, le gouvernement serait décidé, pour toute raison de plainte au gouvernement Harrison, à en revenir à l'ancien système de prélever 20 cents par tonne sur tout grain passant par les canaux Welland et du Saint-Laurent.

Il paraît que les curateurs à la faillite Langlais ont donné instruction à leurs avocats, MM. Fitzpatrick et Angé, de faire les procédures nécessaires pour forcer le gouvernement de Boucherville à remplir le contrat fait entre M. Mercier et M. Langlais.

Les avocats nommés plus haut sont très habiles, mais nous serions fort surpris s'ils réussissaient dans les prétentions de leurs clients.

S'il se trouvait des juges pour décider qu'un simple individu —fût-il premier ministre—peut, en son nom personnel et sans remplir aucune des formalités requises, obliger la province, et cela pour des sommes considérables et dans un but évidemment malhonnête, alors il serait plus prudent et plus sage, pour la province, de n'avoir plus de gouvernement du tout.

Les messieurs Rolland, propriétaires de la grande maison J.B. Rolland & Fils, le Montréal, célébraient samedi dernier le 50e anniversaire de la fondation de leur librairie. La fête a été grandiose et en tous points digne de ceux qui l'avaient organisée et aussi de l'événement qu'elle était destinée à commémorer. Tous les amis de l'honorable fondateur, M. le sénateur J. B. Rolland, tous les anciens et nouveaux employés de la maison, tous ses patrons et clients avaient été invités. Aussi le convoi qui transporta tout ce monde à St Jérôme ou les MM. Rolland ont une des plus belles manufactures de papier qui existe et où devait avoir lieu la fête, ne contenait pas moins de 200 personnes. Inutile de dire que la réception a été splendide et cordiale.

Un homme de son temps depuis de feu M. J. B. Rolland qu'il était arrivé à Montréal "en petites culottes de futaine, en soulier de bœuf, et avec cinq sous dans sa poche." C'est l'œuvre de cette homme remarquable tant par son intelligence que par sa persévérance et son industrie que l'on fêta à St Jérôme samedi dernier. Le chef n'est plus, mais les fils continuent dignement l'œuvre commencée par leur père. Nous nous en réjouissons.

La Patrie de samedi a publié un éreintement en règle du chef de l'ex-cabinet libéral en cette province, "de cet homme si lamentablement tombé" y est-il dit en toutes lettres. Nous en décomposons un paragraphe pour donner à nos nombreux lecteurs une idée de l'article:

"Le malheureux Mercier en était arrivé au point où l'on ne distingue plus rien, où l'on n'a plus la notion du temps où l'on vit, des différences de situations et des milieux où l'on se trouve. Adulté, encensé avec un véritable emportement de bassesse, porté à force de bras toujours de plus en plus haut, il était arrivé sans conserver un appui sur lequel retomber dans le vide et oscilla à la vue de tous. Il s'était cru réellement le maître du Canada. Ses adulateurs, habitués à mettre à profit pour eux son incommensurable vanité, lui avaient dit: "Prends et jouis, tout cela t'appartient, tout ce peuple est à toi." Et cet insensé l'avait cru; il l'avait cru malgré son intelligence remarquable et son talent supérieur. Il l'avait cru au point d'oublier qu'il n'était que le premier ministre d'une simple province, et encore d'une province absolument isolée dans la Confédération, voire même détestée par toutes les autres. Se croyant le maître incontesté, il en était venu à ne plus compter avec personne ni avec quoi que ce fût. C'était lui qui recevait directement les inspirations et les recommandations de la Cour du Vatican; c'était lui qui distribuait les faveurs et les distinctions et les bénédictions du Pape; c'était lui qui représentait en Amérique le successeur des Apôtres; pour un rien on lui aurait fait croire que la catholicité entière attendait le secours de sa parole et de sa puissance. Enfin, tous les sommets même avaient disparu et l'inattingible premier ministre de la province de Québec montait toujours! Arrivé à ce degré de vertige et d'affolement, les hommes tombent roides; plus ils sont haut, plus ils tombent bas, plus ils sont élevés, plus leur chute est éclatante."

Qu'on le remarque bien, ce n'est pas dans la Minerve, ni dans le Monde ni dans le Courrier du Canada que nous avons lu cela; mais c'est dans la Patrie, l'organe des libéraux, et c'est signé: Arthur Buies. N'avions-nous pas mille fois raison de travailler à enlever les rênes du pouvoir des mains d'un tel homme?

LAISSONS LA LA ROUTINE La cause de l'insuccès d'un grand nombre de cultivateurs, et du départ d'un moins la moitié de nos compatriotes qui abandonnent leurs terres pour s'en aller aux Etats-Unis, se trouve dans la croyance erronée que pour cultiver il suffit de faire comme ont fait nos pères. Quand même vous sauriez tenir les mancherons de la charrue, creuser un fossé ou faire de la clôture, vous ne serez toujours qu'un piètre cultivateur si vous ne cherchez à vous tenir au courant de toutes les expériences et de tous les progrès qui se font chaque jour dans l'art de faire produire à la terre le plus possible.

Parmi les cultivateurs qui, se dégageant des entraves de la routine, travaillent sérieusement à améliorer leur position et à trouver une honnête aisance dans leur noble état, nous pouvons mentionner M. Dominique Phaneuf, de Stukely Sud. Ce cultivateur modèle nous disait, l'autre jour, qu'une grande difficulté d'améliorer uniformément une terre dans nos cantons était l'embaras qu'on éprouvait de mettre en pratique un système parlait de rotation. En effet, comme il se trouve, sur presque chaque ferme, une superficie plus ou moins grande de terrains propres au pâturage seulement, cette partie est continuellement parcourue au détriment du reste. M. Phaneuf a cependant adopté un système qui lui donne pleine satisfaction. De sa terre arable il enclot deux acres dont il fait un parc de nuit pour tous ses animaux. Au bout d'une couple de mois il en enclot deux autres acres pour le même usage, et de cette façon il améliore au moins quatre acres de terre chaque été. C'est en cherchant ainsi à tirer parti de tout que M. Phaneuf est arrivé à avoir une excellente ferme et à obtenir, lors du dernier concours de mérite agricole, la médaille d'argent et le diplôme de très grand mérite.

Aux cultivateurs des environs, qui aiment leur état et qui désirent faire des progrès dans la culture de la terre, nous ne saurions trop conseiller d'aller visiter la ferme de M. Phaneuf. Nous sommes certain qu'ils seront bien accueillis et que le temps qu'ils passeront là ne sera pas perdu.

Pourquoi Emigrent-ils

Nous avons déjà dit qu'à la veille de la clôture de la dernière session provinciale, sur la proposition de M. J. A. Chicoine, député du comté de Wolfe, il avait été nommé un comité pour s'enquérir des causes de l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.

Nous espérons que d'ici à quelques mois ce comité fera connaître le résultat de ses travaux. En attendant, comme cette question est d'une extrême importance nous mettons aujourd'hui, sous les yeux de nos lecteurs, un travail préparé sur ce sujet par M. Tétréau, député du comté d'Ottawa. C'est l'exposition succincte de quelques-unes des causes qui, d'après M. Tétréau, poussent les canadiens à s'éloigner de la patrie pour aller chercher de l'ouvrage dans les manufactures américaines.

La pauvreté du canadien-français Le Canadien français dans nos campagnes généralement est pauvre et ses ressources sont presque toujours plus que modestes. Ses braves seules ne peuvent obtenir de la terre tout ce que celle-ci pourrait lui accorder, si cette dernière était travaillée d'après les nouvelles méthodes et avec des instruments aratoires perfectionnés. L'argent lui manque pour acheter du bétail. De guerre lasse, découragé d'un si pauvre résultat, poussé par la misère, il quitte à regret ses pénates et se décide à partir aux Etats-Unis où de nombreuses familles sont établies, pour y travailler ainsi que sa famille, car très souvent la femme, les filles et même les enfants trouvent aussi un travail rémunérateur et comparativement facile dans les manufactures situées au delà du 45ème degré.

2. Les nombreuses familles Le Canadien français au sujet de la famille est toujours très favorisé, mais du côté du bien être c'est bien différent. Le nombre de bouches à nourrir se multiplie, mais les ressources diminuent souvent en proportion. Là où il y a à manger pour trois ou quatre, souvent il est difficile, malgré tous les efforts possibles, d'en entretenir 12 ou 15 personnes. Le remède que ces malheureux saisissent est celui de prendre le chemin de l'exil et d'aller dans un nouveau pays apporter le secours de leurs bras dans une manufacture quelconque.

3. Le défaut d'établissement convenable du foyer paternel Nous combien de rapport l'établissement du foyer paternel pêche-t-il? Le voisinage des grandes villes semble attirer invinciblement dans celle-ci nos jeunes gars de la campagne. Devenus aptes à aider leurs parents dans les travaux des champs et à permettre à l'aisance de venir s'asseoir au foyer domestique, nous voyons les liens de familles se relâcher et cette forte et vigoureuse jeunesse mépriser l'agriculture pour aller s'établir dans une fabrique quelconque, contracter des habitudes souvent peu en rapport avec sa saine et solide éducation et finir par végéter ad vitam aeternam.

A la culture déficiente des terres Presque personne ne veut suivre les avis et les conseils des instructeurs et des conférenciers agricoles qui sont mis à la disposition de toutes les paroisses, quoiqu'ils soient savants agronomes. Ils font tous leurs efforts pour expliquer au cultivateur tout ce qu'il a le droit d'attendre des méthodes d'agriculture améliorées. On veut toujours se servir des anciens procédés de culture et rester dans l'ancienne ornière.

Pourtant, il y a déjà aujourd'hui, dans la province de Québec, près de 800 beurriers, qui exportent du beurre et du fromage en Europe, pour une valeur de \$3,000,000, chiffre qui n'est pas à dédaigner.

Pourquoi continuer à faire le beurre et le fromage d'après le vieux système? Pourquoi ne pas briser avec la vieille routine, qui ne procure que des résultats médiocres? On doit aussi mieux nourrir les animaux, garder son lait au lieu de le vendre. En agissant ainsi, on obtiendra du meilleur lait et en plus grande quantité; de plus les engrais serviront à enrichir le sol.

En hiver, on devrait donner du fourrage vert; pour arriver à ce but, qu'on établisse des silos, qui permettront de donner aux animaux la nourriture la plus saine et la plus abondante. Qu'on se rappelle qu'un silo est une bénédiction pour le cultivateur. En attendant la construction d'un silo, on devrait chercher du foin et de la paille en égale quantité, mettre cela dans une boîte hermétiquement close, en y joignant un peu de moutée, puis verser un peu d'eau chaude

à dessus et laisser le tout en fermentation durant 24 heures. De cette façon, les vaches à lait donneront du lait en quantité.

5. Le goût du luxe Malheureusement notre cultivateur canadien aime trop le luxe, et pour satisfaire ce penchant il dépense trop et souvent engage son bien inutilement en garantie de ces dettes contractées à tort et à travers. Rêgle générale, le fermier canadien est trop bon, tout le monde est le bienvenu chez lui; et tout ce qu'il a est à la disposition des hôtes et du premier venu.

6. La saisie des choses ordinaires et des gages Il devrait exister une loi s'opposant à la saisie du ménage, des outils, des instruments aratoires et des gages. La loi actuelle ne sert qu'à enrichir les avocats, les huissiers et tous les employés de cours.

Nous connaissons des gens qui ont des jugements depuis dix ans contre des ouvriers et qui n'ont encore rien touché. Les frais ont tout mangé jusqu'à ce jour. Quand un individu voit ses gages saisis, le pain de sa famille ôté de la bouche de cette dernière, il n'hésite pas à quitter le pays et à aller là où les gens de justice le laisseront tranquille et où son mobilier et sa semaine ne seront pas saisis.

Quelques personnes prétendent à tort que si on rendait les gages de l'ouvrier insaisissables, le créancier, dit de ce dernier en souffrirait. C'est une grave erreur, car tout le monde sait que si un ouvrier n'est pas honnête, tout crédit lui est refusé. Conséquemment, pour qui mortifier inutilement un homme avec une loi aussi draconienne, car si on ne lui fait crédit que parce qu'il paie bien ses dettes, à quoi bon alors suspendre au-dessus de sa tête inutilement cette épée de Damoclès? Une telle loi, de fait, devient nulle et sans effet.

7. Les colporteurs, un fléau public Contre ces derniers, les peines les plus sévères devraient être édictées ou une licence des plus lourdes leur être imposée. En effet cette plaie sociale s'étend partout; on vend de tout à crédit à des prix exorbitants, la modicité du premier versement finit par tenter tout le monde, on ne peut refuser à ces colporteurs qui s'introduisent dans toutes les maisons, d'acheter un de leurs mille objets; ce sont des albums, des pièces luxueuses d'ameublement, des armoires, des bijoux, même des pianos, des harmoniums, en un mot, toutes choses inutiles dont on s'embarasse et pour lesquelles on contracte des obligations qu'à la longue on ne peut rencontrer. Cette engence devrait disparaître du pays, de nos routes et de nos sentiers, pour le plus grand bien des gens et de la communauté en général.

Quant à enrayer le mouvement d'émigration, nous doutons que le gouvernement de Québec y réussisse et nous craignons fort que l'argent voté pour rapatrier nos compatriotes ne soit employé en pure perte. Avant tout, nos législateurs devraient remédier aux causes précitées plus haut et faire tous leurs efforts dans ce but, ce qui permettrait au moins à nos cultivateurs de rester chez eux et d'y conserver leurs enfants.

Avant de tenter de ramener au pays nos compatriotes qui sont établis aux Etats-Unis, soyons plus pratiques, cherchons d'abord à garder chez nous la population actuelle et nous aurons bien mérité de la patrie.

ASSEMBLEE DE DELEGUES Il y a eu mardi, à Waterloo, une réunion des délégués du comté de Shefford et de ceux de Bagot, aux fins de prendre en considération le procès-verbal de J. R. Tartre, Ecr., concernant la route qui se trouve dans le sixième rang du township de Milton, longeant la ligne de division entre St Dominique de Bagot et Milton. Etaient présents: M. M. Herra, Poirier, maire de Roxton-Falls et Préfet du comté de Shefford, J. H. Savage, maire du Township de Shefford, et Jérémie Bachand, maire du Village de Ste Piedmonte, Louis T. Brodeur, maire de St Hugues et Préfet du comté de Bagot, et Joseph Pilon, maire d'Upton.

M. le délégué Brodeur fut choisi comme président. Le nouveau procès-verbal annulait celui de M. Mitchell fait en 1851, et ordonnait le maintien de la route en question, la déclarait route de comté, et en mettrait les frais d'entretien à la charge des habitants de St Valérien qui sont propriétaires des terrains situés entre la dite route et une autre parallèle à la première et éloignée de 25 arpents environ, et des habitants du rang nord est de St Dominique, depuis la route en question jus-

qu'à la terre de Joseph Fugère exclusivement, les frais du procès-verbal et de son homologation devant être payés par parts égales par les susdits habitants de St Valérien et de St Dominique.

Les délégués ont homologué ce procès-verbal après l'avoir amendé de manière à ce que les habitants de St Dominique soient déchargés des frais d'entretien, lesquels seront supportés entièrement par les intéressés de St Valérien, avec de plus Jos. Dupont et François Desmarchais. Les frais du procès-verbal et de son homologation sont mis à la charge de la municipalité de Ste Cécile de Milton dans laquelle se trouve la route en question.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS LES MYSTERES DE NEW-YORK L'année dernière, on a apporté à la morgue de New-York 9,654 cadavres. Sur ce nombre 107 n'ont pas pu être identifiés.

C'EST MAGIQUE Quelles ne doivent pas être la satisfaction et la gratitude de celui qui écrit ces lignes et dira que cela coûte si peu! M. W. Mason, rédacteur du "Reford & Gainsborough News", Reford, Ang., dit: "J'avais souffert pendant 12 mois d'une entorse au genou, je ne pouvais obtenir de soulagement. Je me frottai pendant 20 minutes avec de l'Huile St Jacques. Ce soir-là, je fis 20 milles en chemin de fer, le lendemain, j'en fis 25 à pied. La douleur était entièrement disparue, je n'ai pas éprouvé le moindre retour du mal depuis lors."

M. Ferdinand Allard, forgeron de Lévis, a fait un découvrte qui est probablement destinée à acquérir une grande notoriété. Il a trouvé le moyen de tremper le cuivre rouge de manière à lui communiquer une résistance telle que celle de l'acier n'est presque rien comparée à celle du cuivre rouge trempé d'après les nouveaux procédés.

Un lieutenant de l'armée espagnole vient d'inventer à Placencia deux nouvelles mitrailleuses. Les engins de mort ne suffisaient plus. Une de ces mitrailleuses a quatre canons et peut tirer 800 coups à la minute; l'autre en a six et tire 2,000 coups. A la même fonderie, on construit un fusil à répétition qui aura des effets terribles. Un autre engin de mort, c'est le fusil à vitriol, jusqu'ici resté au service des jaloux. C'est un vulgaire vapoteur, comme les pulvérisateurs à parfums; on l'emplit de vitriol, on fait jouer une gachette, le fusil s'allonge de 4 à 5 mètres, et la peau de l'ennemi est couverte de vitriol. On s'en est servi beaucoup déjà contre les nègres peu habillés; dernier mot de la barbarie..... civilisée et progressive.

Les Canadiens-français de Léominster, diocèse de Springfield, E.-U., ne veulent pas de leur curé irlandais. Ils ont envoyé une pétition à l'évêque demandant un curé canadien français.

M. le Dr N. J. Pinault ancien zouave pontifical, qui exerce la médecine aux Etats-Unis depuis de longues années, vient d'être décoré du titre de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, par N. S. P. le Pape.

LOUIS CYR Après avoir parcouru d'un bout à l'autre le Canada, les Etats Unis et l'Angleterre, notre Samson canadien est revenu couvert de lauriers; personne n'a pu le surpasser en force physique. Vouant lui donner un souvenir digne de ses exploits, un comité s'est formé à Montréal, et lui a présenté hier, mercredi, une magnifique médaille en or massif comme à l'homme le plus fort du monde.

"August Flower" Il existe à Malden, sur l'Hudson, N.Y., un gentilhomme du nom de capitaine A. G. Parois, qui nous a écrit une lettre dans laquelle il est évident qu'il a pris une décision au sujet de certaines choses. Voici ce qu'il dit: "Je me suis servi de votre préparation August Flower dans ma famille pendant 7 à 8 ans. Nous l'avons toujours à la maison et je crois qu'il est le meilleur remède pour l'indigestion et la constipation, dont nous nous sommes toujours soufferts. Ma femme est atteinte de l'indigestion et souffre beaucoup après avoir mangé. August Flower fait disparaître ces douleurs. Ma femme me dit souvent quand je vas à la ville: "Nous n'avons plus d'August Flower, tu n'as pas à acheter une bouteille. "Je souffre aussi de l'indigestion et quand je des quelques douleurs, je prends une ou deux cuillerées à la fois avant de manger, pendant un jour ou deux, et tous les maux disparaissent (18)

GRANDE OUVERTURE

Le sousigné vient de terminer les réparations qu'il a fait subir à son magasin, et est fier aujourd'hui d'annoncer à ses pratiques qu'il est un des plus beaux de la rue Foster. Tout en remerciant ses nombreux pratiques du libéral encouragement qu'il a eu par le passé, il sollicite de nouveau une large part de son patronage, garantissant d'avance donner pleine et entière satisfaction.

Tweeds! Tweeds!

J'ai en stock le plus beaux choix de les derniers nouveautés d'habillments en tweeds pour Enfants et Jeunes Gars, à des prix défiant toute compétition. J'ai aussi pour commande le plus beaux choix de tweeds Anglais, Ecossais et Français, Serges, Draps, Vestons, Chemises, etc.

Le Brevet qu'il a obtenu au célèbre Ecole de Coupe de Boston, lui permet de garantir son ouvrage sous tous les rapports. Ces merceries sont de la dernière nouveauté et mes prix des plus bas.

CHAPEAUX! CHAPEAUX! 50 doz. Casques d'enfants. 50 doz. Chapeaux d'enfants mous et durs. 70 doz. Chapeaux pour hommes et jeunes gars; de tous les prix et de toutes les couleurs. Enfin, j'ai fait les choses de manière à donner satisfaction à l'acheteur, dont je sollicite respectueusement une visite.

JEREMIE GOBELLE, En face du bureau du JOURNAL, WATERLOO, Waterloo, 13 avril 1892

VENEZ VENEZ AU VIEUX Magasin Populaire

PLACE DU MARCHÉ Waterloo, P. Q. Vous trouverez un assortiment général des plus complets, TELS QUE Marchandises sèches, Etouffes à Manteaux, (une spécialité) Melton à robe, Cachemire noir et de couleur. Cotton, Indiennes, Tweeds, Fouritures d'habits, etc.

CHAUSSURES

De toutes grandeurs et de toutes qualités. Vaisselle, Quincaillerie, Ferronnerie, Epicerie de toute sorte

PROVISIONS

Farine, Grains de toutes sortes, Son, Gru, Montée, etc. Le tout acheté au plus bas prix du marché et vendu en proportion.

CÉLEBRE Fleur O. K.

Qui a remporté les premiers prix à toutes les expositions. P. S.—N'oubliez pas que nous avons un tailleur attaché à l'établissement. Satisfaction garantie.

A. F. SAVARIA & Co

L. W. TELMOSSE & Co

(Successeurs de GAUCHER & TELMOSSI, l'une des plus populaires Maisons de Montréal, établie en 1867.) IMPORTATEURS DE PROVISIONS Epicerie, Vins, Liqueurs, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC. Toutes les marchandises sont de première qualité et telles que représentées.

Printemps! Printemps!

De 1892

J. F. CLEMENT

LE TAILLEUR FASHIONABLE

STOCK DE PRINTEMPS

Admis par les connaisseurs être le plus beau et le mieux choisi de Waterloo. Pour la première fois nous avons importé nos marchandises directement de vieux pays, ce qui nous met en position de vendre de 15 à 20 pour cent meilleur marché que le prix ordinaire. Notre département de tailleur est insurpassable dans les Cantons de l'Est.

Hardes-Faites! Hardes-Faites!

Notre département de Hardes-Faites est plus complet que jamais. Ayant fait faire presque toutes ces hardes durant la morte saison, nous pouvons en conséquence nos les vendre à grand marché. Nous n'avons pas l'intention de vous donner une liste de prix de tout notre stock de Hardes faites, mais on peut vous dire un mot de nos lignes spéciales.

PENSEZ-Y.

On peut vous donner un bon pantalon pour 99cts. la meilleure offre qui ait jamais été faite dans les cantons de l'Est. Un bon pantalon en tweed canadien, tout laine, pour \$1.25. Un extra bon en tweed écossais pour \$1.50. Vous parlez d'un grand marché? Un habillement pour \$3.65. Un habillement en tweed canadien tout laine pour \$5.00. Un extra bon habillement en tweed écossais \$4.00, prix régulier \$10.00 tout en tweed.

Chapeaux, Chapeaux, Chapeaux,

Les plus beaux et à meilleur marché qu'on importe. Pour Gravates, Coles, Corps, Caleçons, et tout ce qui concerne la mercerie, c'est au complet. N'oubliez pas la pièce, vis-à-vis le magasin, il se trouve un magasin avec les vitrines tout d'une seule vitre. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

J. F. CLEMENT

